

# La fête est finie

*Ou l'arrêt du « quoi qu'il en coûte »*



CERCLE ORION

Présenté le 10 mars, le rapport annuel de la Cour des comptes tire le signal d'alarme sur la situation très « dégradée » des finances publiques françaises. Son président Pierre MOSCOVICI appelle à « sortir définitivement du 'quoi qu'il en coûte' », alors que l'année 2022 devait en marquer son achèvement. Débrancher en partie ce dispositif public exceptionnel représente assurément une gageure ; comment rééquilibrer la présence de l'Etat ?

Par Léa SCHÜLER

## AXE PHARE « CROISSANCE & INNOVATION »

Les membres du gouvernement annoncent depuis des dizaines de mois la sortie du « quoi qu'il en coûte » : Olivier DUSSOPT, ministre des Comptes Publics, affirmait en janvier 2021 : « il faut [...] que 2021 marque la sortie du 'quoi qu'il en coûte' » en ajoutant que « le niveau de dépenses que nous connaissons aujourd'hui n'est pas soutenable dans le temps » ; « le 'quoi qu'il en coûte', c'est fini ! », s'exclamait Bruno LE MAIRE lors des universités d'été du MEDEF, quelques mois plus tard en août 2021. Mais qu'en est-il vraiment ? La fin des aides massives pour l'économie a-t-elle véritablement été lancée ?

### Un principe ayant *ab initio* pour objectif de limiter la crise économique liée à la Covid-19...

Le 14 juin 2020, à la sortie du premier confinement, Emmanuel MACRON annonçait dans une nouvelle allocation à l'intention des Français : « 'Quoi qu'il en coûte' : tel était l'engagement que j'avais pris devant vous dès le mois de mars [...]. Nous avons décidé des plans massifs pour les secteurs les plus durement touchés : l'industrie automobile, l'aéronautique, le tourisme, la culture, la restauration, l'hôtellerie, et nous poursuivrons. Au total, nous avons mobilisé près de 500 milliards d'euros pour notre économie, pour les travailleurs, pour les entrepreneurs, mais aussi pour les plus précaires. C'est inédit ».

Avec cette expression, le gouvernement français s'inspire du « *Whatever it takes* », prononcé par Mario DRAGHI, alors Président de la Banque Centrale Européenne lors de la crise de la zone euro en juillet 2012.

Le « quoi qu'il en coûte » désignait initialement le plan d'aides permettant de soutenir les entreprises pendant la crise de la Covid-19 par le biais du fond de solidarité, du recours à l'activité partielle, des prêts garantis par l'Etat, des vaccins, des tests de dépistage...

Cette expression était alors devenue un principe pour rassurer et soutenir les secteurs économiques impactés par les conséquences de la Covid-19 et notamment les fermetures administratives liées aux restrictions de déplacement ou, un peu plus tard, au pass sanitaire.

Principe bénéficiant *in fine* à quasiment tous les secteurs économiques lors de la première vague (même ceux relativement peu impactés directement par les conséquences de la crise sanitaire), il avait été remplacé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 par un dispositif « coûts fixes » ciblé sur les secteurs dont l'activité restait encore pénalisée par les restrictions sanitaires en métropole, et encore totalement

maintenu pour les DROM-COM davantage impactés par les restrictions sanitaires.

### ...et qui s'est *in fine* transformé en un outil systématique de réponse aux crises successives

Le « quoi qu'il en coûte » est mort, vive le « quoi qu'il en coûte » !

Alors que les années 2021 puis 2022 devaient marquer la sortie du « quoi qu'il en coûte » annoncée par les représentants de l'exécutif, les différentes vagues de la crise sanitaire et les conséquences de l'invasion de l'Ukraine ont conduit au maintien d'un niveau élevé de dépense et de déficit publics. Après avoir déversé plus de 140 milliards entre 2020 et 2022 pour lutter contre la crise de la Covid-19, ce sont 110 milliards supplémentaires, budgétés entre 2021 et 2023 pour lutter contre l'inflation, que la gouvernement a alors prévu de mettre sur la table.

Aujourd'hui, ce terme ne cible plus uniquement les entreprises mais aussi et surtout les ménages avec l'envolée des prix de l'énergie qui a conduit le gouvernement à les soutenir dans leur quotidien *via* le bouclier tarifaire sur l'électricité et le gaz, les remises à la pompe ou encore le chèque énergie notamment.

Si l'Etat a su jouer son rôle de protecteur social à travers ces mesures, son interventionnisme a rarement été aussi marqué qu'au cours de ces trois dernières années. Pourtant, « *l'Etat ne peut pas être l'assureur tous risques de toutes les turpitudes du monde et individuelles* » comme l'affirme François JOLIVET, membre de la commission des finances à l'Assemblée nationale.

### Pourquoi et comment vraiment sortir du « quoi qu'il en coûte » ?

La crise de la Covid-19 et la guerre en Ukraine ont fortement mis à contribution les besoins de dépenses publiques pour stimuler et soutenir l'économie en temps de crise.

D'une part, avec 2 950 milliards de dette publique soit 111,6% du PIB en 2022 (INSEE), Pierre MOSCOVICI a appelé à faire du redressement des finances publiques une « *priorité nationale* ».

En effet, nous sommes bien au-delà des niveaux de guidance de 60% du PIB historiquement brandis par la Commission européenne (même si ce ratio est largement soumis à questionnement) et la France continue d'afficher l'un des niveaux de dépense

publique les plus élevés de la zone euro (57,7% du PIB en 2022 et 56,9% en 2023).

Même son de cloche du côté de la Banque de France, dont le gouverneur François VILLEROY DE GALHAU estime dans sa traditionnelle « lettre au président » que ces mesures ont un « coût budgétaire significatif » et qu'elles « devraient autant que possible demeurer temporaires et ciblées ».

Dans un environnement où les conditions de crédit se resserrent (le coût d'emprunt à 10 ans de la France est passé de 0,3% début 2022 à près de 3% actuellement) et le coût de la dette augmente pour les Etats (+34% pour la France en 2022 par rapport à 2021 avec un montant total de 51,5 milliards d'euros), un endettement démesuré pourrait s'avérer dangereux, avec une potentielle dégradation de la note souveraine de la France par les agences de crédit (Fitch et S&P avaient d'ailleurs placé la notation de la France sous perspective négative) pouvant entraîner un retrait trop rapide et insoutenable des capitaux étrangers en France et un coût d'emprunt allant en s'alourdissant.

D'autre part, le problème peut être davantage lancinant à long terme avec un impact plus global sur le modèle social français selon les mots de Pierre MOSCOVICI : « *La France n'est pas en faillite. Mais nous avons un endettement qui devient très problématique, qui pourrait paralyser l'action publique* ».

Une chose est certaine, sortir du « quoiqu'il en coûte » ne sera pas chose aisée, mais pour soutenir la croissance et réduire l'inflation, nous prônons un renforcement de nos capacités productives plutôt que des politiques de soutien de la demande. Aussi, le Cercle Orion, par ses Initiatives « *Sécurité climatique et énergétique* » et « *Révolution et puissance de l'intelligence artificielle* » soutient une relance efficace et pérenne de notre économie en se saisissant en priorité des enjeux de la transition écologique et du numérique.

Cependant, maintenir des aides ciblées vers les ménages les plus modestes doit être un facteur pris en compte dans l'équation générale du fait de l'inflation qui a rogné petit à petit le pouvoir d'achat de ces derniers. Aussi, est-ce que le bouclier tarifaire des prix de l'énergie pour tous les particuliers est soutenable et efficace ? Nous ne le pensons pas. Le même sujet existe pour la ristourne carburant.

***La situation de la France n'est pas fondamentalement critique à ce jour. Mais il est nécessaire d'en prendre la mesure et de la redresser rapidement pour éviter de bloquer les marges de manœuvres budgétaires publiques d'ici quelques années. ■***

## Nos recommandations

*pour réussir à sortir du « quoiqu'il en coûte » et conserver notre indépendance financière*

### **Le renforcement de nos capacités productives**

Investir moins et mieux

Se concentrer sur le développement des entreprises de la transition écologique et numérique

### **Le soutien des ménages les plus modestes**

Stopper les aides sur l'énergie visant l'ensemble de la population

Proposer des mesures ciblées pour les ménages les plus modestes uniquement (chèques plutôt que remises collectives)